

Liaisons ferroviaires franco-suissees **Position de la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)**

Lors de ses séances des 28 juin 2002, 18 novembre 2002 et 10 avril 2003, la CTSO a fixé son programme de priorités dans le développement du réseau ferroviaire, notamment en ce qui concerne les liaisons ferroviaires franco-suissees. Ce programme s'inscrit dans la continuité des orientations prises par la Conférence ferroviaire romande, devenue CTSO, dès le début des années 1990. Ces objectifs communs sont en outre soutenus par le Canton de Bâle-Ville.

Les projets visés sont les suivants :

- 1. Genève – Bellegarde – Bourg-en-Bresse – Paris :**
 - Réhabiliter la ligne du Haut-Bugey.
 - Changer l'alimentation électrique entre Genève-Cornavin et Bellegarde en installant un courant alternatif de type 25 KV, afin d'être en mesure de disposer sur l'espace franco-genevois d'un réseau bi-courant (actuellement tri-courant).
 - Réaliser un shunt sur la ligne Genève - Bellegarde pour permettre une liaison directe sur l'aéroport de Genève.
 - Genève-Lyon: mise à disposition de l'infrastructure permettant le prolongement des trains de Lyon vers Lausanne-Berne et intégration dans le système cadencé suisse.

- 2. Lausanne / Berne – Dole – Dijon – Paris :**
 - Renforcer la puissance de l'alimentation électrique et réaliser des aménagements locaux entre Frasne et Dijon pour accroître la vitesse.
 - Augmenter la capacité ferroviaire entre Lausanne et Daillens avec l'aménagement de la 4^{ème} voie Lausanne – Renens et de la 3^{ème} voie Renens – Daillens.
 - Augmenter la capacité ferroviaire entre Berne et Neuchâtel avec l'aménagement de la double voie.

- 3. TGV Rhin-Rhône :**
 - Participer au co-financement d'une ligne nouvelle améliorant les connexions de la Suisse au départ de Bâle, Bienne (via Delle) et Berne/Lausanne (branche ouest).

- 4. Bienne – Delémont – Belfort TGV - Belfort:**
 - Réhabiliter et électrifier la ligne Delle – Belfort TGV - Belfort.
 - Aménager des tronçons de double voie entre Delémont – Belfort.

- 5. Bâle – Mulhouse – Paris :**
 - Réaliser des aménagements ponctuels sur la ligne Bâle – Mulhouse et assurer une connexion avec l'aéroport.

- 6. Ligne sud-lémanique : Saint-Maurice – Annemasse – Bellegarde / Genève :**
 - Réhabiliter et électrifier le tronçon entre Saint-Gingolph et Evian.